



Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

Édito



En cette fin d'année 2014, les Commissions et le Conseil Municipal de Holtzheim ont avancé sur un certain nombre de projets fort attendus, telle la mise en place des activités péri-éducatives avec une offre variée et attractive pour les enfants de l'école élémentaire. En parallèle, le Conseil des Aînés est lancé et nous préparons la Fête des Aînés qui aura désormais lieu début janvier.

Le recrutement de notre nouveau policier municipal a abouti ; cette police de proximité sera mutualisée avec deux Communes voisines. La concertation avec les résidents des quartiers est bien amorcée aussi, preuve en est de l'échange constructif mené avec les

habitants du quartier des Colombes.

La qualité de vie offerte à Holtzheim a récemment été reconnue : nous venons d'obtenir la distinction des 3 libellules (Commune zéro phyto) et le label national 4 fleurs, maintenu en dépit de notre politique d'économie en matière de fleurissement.

Après la belle cérémonie de commémoration du 11 novembre où vous étiez forts nombreux, vous avez pu profiter des diverses manifestations de Noël proposées par la Commune et les nombreuses associations du village. Nous espérons que vous y avez vécu des moments chaleureux.

Le prochain rendez-vous vous est proposé le vendredi 9 janvier 2015 pour notre cérémonie des vœux à laquelle chacune et chacun d'entre vous est convié.

Très bonne lecture à toutes et tous,

vostra Maire
Pia IMBS

N°6
Décembre-2 014

Dans ce numéro...

ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

à partir du 05 janvier 2015

UN POLICIER MUNICIPAL À HOLTZHEIM

L'arrivée de Monsieur Adrien FORESTIER le 02 janvier 2015

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Du 16 octobre et 21 novembre 2014

MARCHÉ DE NOËL

Une réussite pour la nouvelle formule proposée

ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...



Activités péri-éducatives

Dans le cadre de la **réforme relative à l'organisation du temps scolaire**, la Municipalité de Holtzheim propose aux élèves de l'école élémentaire, à partir du 05 janvier prochain, plusieurs activités périscolaires (découverte de l'alsacien, de la culture africaine, de l'histoire de la marine ; initiation au rugby ; jeux de société et d'extérieur ; ateliers de peinture, de bricolage, de sculpture, de jardinage...).

Ces activités ne sont pas obligatoires mais sont soumises à inscription, pour l'année scolaire, moyennant une participation financière de 10€ par trimestre. Chaque atelier durera dix semaines, ce qui permettra aux enfants de découvrir plusieurs activités sur une année scolaire.

Les enfants inscrits seront pris en charge par l'intervenant(e) après les cours de l'après-midi, directement dans la cour. Ils se rendront alors dans une salle de l'école pour le déroulement de l'activité, d'une durée d'une heure (de 15h45 à 16h45). Après l'activité, les enfants pourront être cherchés par un parent, rejoindre leur domicile ou être ramenés par l'intervenant(e) au périscolaire « **Les p'tites canailles** » selon la volonté de chaque famille.

Les intervenant(e)s sont pour une grande partie des personnes qui habitent et/ou travaillent dans le village ; selon leur choix, ils animeront ces activités soit bénévolement, soit sur leur temps de travail (personnel communal), soit dans le cadre de leur entreprise ou association. La municipalité de Holtzheim remercie très sincèrement tous les intervenant(e)s pour leur implication, leur enthousiasme et leur participation à la réussite de ce projet.

Pour la partie financière, la Commune de Holtzheim s'est vue attribuer une subvention de 50€ par enfant pour cette année scolaire. Cette subvention est intégralement et spécifiquement utilisée pour l'organisation et la mise en œuvre de ces temps périscolaires. Cette année, une large part de cette subvention est utilisée pour assurer le temps d'accueil du matin, avant la prise en charge des enfants par les professeurs des écoles, et ce pour répondre à la demande des familles dans la continuité de ce qui avait été promis par la municipalité précédente. La part restante est destinée au financement des activités péri-éducatives du soir. La contribution demandée aux familles permettra de s'assurer de leur réel engagement et surtout de couvrir les dépenses engagées dans l'achat du matériel nécessaire pour assurer des activités de qualité pour nos enfants.

La nouvelle municipalité a fourni un travail conséquent pour proposer le plus rapidement possible des activités péri-éducatives et répondre aux directives ministérielles. Mais, à compter de la rentrée 2015, le ministère de l'Éducation Nationale a d'ores et déjà annoncé que la subvention ne serait attribuée qu'à la seule condition de mettre en œuvre un PEDT (Projet Éducatif Territorial), mobilisant toutes les ressources ancrées sur le territoire de Holtzheim et des Communes voisines. C'est donc désormais un dossier encore plus ambitieux qui nous attend pour élaborer le PEDT.

Toutes les forces vives, toutes les propositions seront les bienvenues pour nous aider dans ce nouveau défi !■

Un policier municipal à Holtzheim

À l'issue d'un long processus de recrutement, c'est Monsieur Adrien FORESTIER, 34 ans, ayant exercé en qualité de gardien de police municipale à Colmar de 2000 à 2002 et à Bischheim de 2002 à 2008, puis en qualité de brigadier à Bischheim, où il est toujours en poste, depuis 2008 qui a été retenu.

Ce poste sera partagé avec deux autres Communes voisines ; **50 % de temps de travail à Holtzheim**, 25 % à Achenheim et 25 % à Oberschaeffolsheim.

Ses fonctions seront bien celles d'assurer une police de proximité avec l'ensemble des habitants. Il aura pour mission de participer au respect du bon ordre, de la sûreté, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité dans les différents quartiers du village grâce à son action préventive, de contrôler la bonne application de la réglementation en vigueur (codes et lois, arrêtés du Maire), de réguler la circulation routière et de veiller au respect du code de la route, de surveiller les abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie, d'accueillir, orienter et renseigner le public, de verbaliser les infractions.

Monsieur Adrien FORESTIER fera partie du personnel de notre Commune **dès le 2 janvier 2015**. Merci de lui réserver un bon accueil.■



Holtzheim adopte une 3^e Libellule

La Commune de Holtzheim, signataire de la charte : « Tous unis pour plus de biodiversité » a accueilli le 22 octobre dernier plus de 200 élus lors de la journée organisée par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la remise des distinctions « Communes nature ».

La Commune s'est engagée depuis quelques années dans un programme de suppression définitive de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics.

Des méthodes naturelles d'entretien sont mises en œuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité.

Pour réussir dans cette démarche, la Commune compte sur la collaboration de tous : le service technique de Holtzheim en charge des espaces verts, les professionnels, les agriculteurs et les particuliers.

La distinction « 3 LIBELLULES » vient en récompense des efforts fournis.■

Reportage sur Alsace 20 : <http://tinyurl.com/osnnnw>



... et prend soin de ses 4 Fleurs

Nous sommes tout particulièrement heureux de vous annoncer que le Jury National des Villes et Villages Fleuris a confirmé, lors de sa séance plénière du 21 octobre 2014, notre label « QUATRE FLEURS » et ceci alors que nous avions émis le souhait, par souci d'économie, de nous retirer du label.

Vous avez constaté que si Holtzheim cet été était joliment fleuri, le fleurissement était moins imposant que par le passé ; ce choix nous a permis de réaliser une économie de l'ordre de 11 500 € (matériel, main d'œuvre et eau d'arrosage).

Forts de cette constatation, nous avons fait part au Jury de notre décision de ne plus concourir ; voici un extrait du courrier nous ayant été adressé le 13 novembre dernier pour nous confirmer le maintien du label :

« Vous avez fait retirer un certain nombre d'aménagements coûteux en entretien et consacré vos efforts sur des réalisations plus pérennes, intégrant des plantes vivaces et des graminées. Le rendu esthétique ne peut qu'en être meilleur, d'autant plus que vos services possèdent un savoir-faire. »

Un grand MERCI à l'ensemble du service technique pour son travail.■





Conseil Municipal du 21 novembre 2014

RÉTROCESSION VOIRIES : le Conseil Municipal a approuvé le principe du classement dans le domaine public communautaire des voiries des lotissements « LES COLOMBES I et II » et la cession corrélatrice des parcelles correspondantes au profit de la CUS.

VIABILITÉ HIVERNALE : Mme le Maire a été autorisée à signer une convention de coopération dans le cadre des opérations de viabilité hivernale entre la Communauté Urbaine de Strasbourg et la Commune de Holtzheim.

TARIFS DE LOCATION : le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location de l'Espace Marceau et de la salle de la Bruche et a approuvé le principe de la mise à disposition gracieuse de la salle de la Bruche sous certaines conditions : manifestations à but humanitaire et caritatif ; réunions de l'amicale des sapeurs-pompiers, des commissions culturelles et des jeunes ; assemblées générales des associations locales et du Lion's Club.

Il a également été décidé que les **associations bénéficieront d'une location gratuite par an** et que les locations supplémentaires leur seront facturées **200 €** à majorer d'une participation de **0,50 €** par participant au titre de la mise à disposition des couverts. Les droits de place pour les exposants, les cirques, marchands ambulants et le messti ont également été approuvés.

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRIÉDUCATIVES : dans le cadre de la mise en place de ces nouvelles activités plus amplement détaillées ci-dessus, le Conseil Municipal a fixé le montant financier de la participation qui sera demandée aux familles.

FINANCES : afin de poursuivre l'important travail d'assainissement de la gestion financière de la Commune, la renégociation de cinq emprunts et la mise en œuvre de diverses opérations budgétaires ont été validées. La moyenne des taux des 5 emprunts revus était de l'ordre de **4,29 %**, elle a été amenée à **3,62 %** soit une **économie de 0,67 %** représentant **9.000 €** par an.

DEMANDE DE SUBVENTION : dans le cadre de la loi sur l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments publics, des travaux doivent être envisagés à la mairie annexe consistant notamment en la **pose d'une rampe d'accès** ; le Conseil Municipal a décidé de formuler une demande de subvention à la Sénatrice Fabienne KELLER et à l'État afin de participer au financement de ces travaux obligatoires.

PRÉEMPTION : en raison du développement démographique important de la Commune, il incombe à la municipalité de prévoir l'extension des équipements scolaires et périscolaires. Aussi, le Conseil Municipal a décidé d'exercer son droit de préemption dans le cadre de la mutation de l'immeuble sis au 15 rue de l'École.■

Conseil Municipal du 16 octobre 2014

CHASSE : les baux de chasse communale expirant le 1^{er} février 2015, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à régulariser une convention de gré à gré avec l'Association de chasse de Holtzheim en vue de la location de la chasse communale d'une superficie de presque 266 ha, pour la période du 02 février 2015 au 1^{er} février 2024, moyennant la somme de 600 €.

PETITE ENFANCE : Il est ici rappelé qu'une Délégation de Service Public (DSP) lie la Commune et l'OPAL pour la gestion du service de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Cette délégation arrivant à expiration le 31 août 2015, le Conseil Municipal a décidé de recourir à une nouvelle procédure de DSP pour une durée de trois ans et de la compléter afin d'y adjoindre le local du sous-sol de l'école élémentaire, occupé depuis la rentrée par les enfants dans le cadre du double-service de cantine annoncé dans la gazette n° 5.

VLO : le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet actuel et de ses nombreuses évolutions depuis 1993, a émis à l'unanimité un avis favorable à la mise en œuvre de la Voie de Liaison Intercommunale Ouest. Bien évidemment, nous vous informerons des conclusions du Commissaire enquêteur dès qu'elles auront été portées à notre connaissance.■

Plan Local d'Urbanisme Communautaire

De très nombreuses réunions de travail se sont déroulées ces derniers mois, tant au niveau de la CUS, de l'ADEUS, que des Communes en faisant partie, en vue de l'élaboration très prochaine d'un PLU communautaire qui sera appelé à instaurer, puis régir nos futures règles d'urbanisme communes.

Au niveau de Holtzheim, les documents d'usage ont été transmis aux services concernés en vue de la prise en compte des adaptations nécessaires : nouvelles classifications de certaines zones, modifications ou adaptations de certains périmètres, suppression d'emplacements réservés obsolètes, mise en place de nouveaux outils en vue de préserver le village de toutes constructions et/ou démolitions anarchiques.

Ce travail est fastidieux car le document final commun doit tenir compte de nombreux critères et répondre à différentes problématiques : zone inondable (PPRI en cours d'élaboration), quota de logements sociaux, ambitions propres à chaque Commune.

La CUS doit, d'ici la fin de l'année, valider l'orientation générale et le travail fourni par les Communes, puis s'en suivront les phases de concertation et d'enquête publique avant l'approbation définitive du PLU communautaire annoncée courant 2017.

Là encore, nous vous tiendrons informés des évolutions successives de ce projet...■



Réunion publique au quartier des colombes

Près d'une **centaine de résidents** du quartier ont assisté à une réunion d'information et d'échange le 7 novembre dernier à la salle de la Bruche. Ont été évoqués leurs attentes pour l'accès au haut débit, l'entretien du quartier, les comportements civiques à adopter et la qualité de vie dans le quartier.

Les résidents se sont exprimés aussi sur les problèmes de circulation et de stationnement ; ils ont été invités à réfléchir aux solutions qui pourraient sinon régler mais pour le moins atténuer ces problèmes et à faire part de leurs suggestions avant la fin novembre. C'est au regard de leurs propositions, que des études complémentaires seront éventuellement menées en terme d'aménagement de la voirie.■

Précisions au sujet de l'immeuble dit « de La Poste » au 26 rue du Lt Lespagnol

Le Conseil Municipal du 12 septembre 2014 a approuvé le principe de la vente de la maison dite « de La Poste » au 26 rue du Lt Lespagnol.

Cette maison est composée d'un appartement au 1^{er} étage actuellement loué jusqu'au 31 décembre 2017 et du bureau de poste au rez-de-chaussée loué jusqu'au 31 décembre 2020.

Il est ici précisé que la vente sera assortie de deux conditions essentielles et déterminantes, savoir :

- **non-démolition** de la maison pour une **durée de 30 ans** ;
- **maintien obligatoire du bureau du poste au rez-de-chaussée** de la maison et ceci aussi longtemps que la Poste le souhaitera.

À ce jour aucun acquéreur ne s'est manifesté.■

Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le CCAS réuni le 19 novembre dernier a fait le bilan de son action au cours des 6 derniers mois.

Il est intervenu à de nombreuses et diverses reprises en terme d'aides de recherche de logements, d'aides matérielles (octroi de bons alimentaires notamment), de soutien moral et de constitution de dossiers d'aide aux personnes âgées destinés au Conseil Général.

A également été évoquée la collecte nationale de la Banque Alimentaire des 28 et 29 novembre à laquelle les élus ont participé. 1860 kg de denrées ont été récoltées, un record. Un grand merci aux donateurs.

Le Conseil des Aînés est en cours de constitution et une rencontre conviviale a été organisée à cette fin le 4 décembre à la salle de la Bruche autour de café et gâteaux.

Le projet de l'Amicale des Donneurs de Sang est également en bonne voie.

A également été évoqué le repas de Noël à la maison de retraite devant avoir lieu le 20 décembre.■

EN BREF !

CONSEIL DE FABRIQUE

Le Conseil de Fabrique réuni le 28 octobre a pris bonne note de la prise en charge par la Commune en 2015, des importants travaux de couverture, charpente, zinguerie à réaliser à l'Eglise pour un coût prévisionnel de 35000 € environ.

BANCS ET JEUX

La Commune a décidé, dans le cadre de son projet « mieux vivre à Holtzheim », de mettre en place de petites aires de repos à divers endroits du Village en y installant des bancs qui seront agrémentés, à certains endroits, de petits jeux à ressorts pour les enfants. Une table de pique-nique sera également installée sur les berges de la Bruche près du pont.

SALLE DE LA BRUCHE

La Commune poursuit l'amélioration de la salle de la Bruche.

Après avoir rénové le sol du gymnase et changé le chronomètre de la section basket cet été (avec la participation financière du Crédit Mutuel Horizon), elle a investi dans l'acquisition d'un parquet de danse de 100 m² et dans un four ventilé de 10 niveaux.

Ces nouveautés permettront aux associations utilisatrices de la salle de la Bruche de réaliser leurs futures soirées festives dans de meilleures conditions.

Vous pourrez notamment découvrir ces innovations lors du bal de la Saint-Sylvestre.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Merci aux nouveaux arrivants de la Commune de se présenter, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2014 en Mairie, afin de vous inscrire sur la liste électorale et de vous permettre de prendre part aux élections en 2015.

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ (FAM)

Les sept premiers résidents du FAM sont arrivés fin novembre.

Comme convenu avec la municipalité, des habitants de Holtzheim y ont trouvé un emploi. La procédure de recrutement s'étalera jusqu'en mai au fur et à mesure de l'arrivée des malades.

NOUVEAUX COMMERCES

Le restaurant L'Authentic a changé de direction et propose ses flamm's cuites au feu de bois, sa cuisine traditionnelle et thaïlandaise. Fermé le mardi soir et samedi midi. Ouvert exceptionnellement le dimanche soir. Facebook « Restaurant L'Authentic »

Une restauration rapide s'est ouverte rue de Lt Lespagnol ; le «BurgerLand» prépare des hamburgers originaux, copieux et de qualité, issus de produits locaux. Ouvert tous les jours de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h30. Fermé le mardi.

Tél : 07 51 64 60 75

MINIBUS POUR LECLERC EXPRESS

Les chauffeurs du minibus sont à votre écoute ; n'hésitez pas à leur demander d'effectuer un arrêt à la pharmacie si vous en avez besoin.

De la même manière, vous pouvez contacter la mairie afin de demander à être cherché dans votre rue : un détour du circuit habituel est en effet possible selon la disponibilité des chauffeurs.



Retour sur Halloween

La JAH – Jeunesse Associative de Holtzheim a organisé son **premier événement** lors de la journée du 31 octobre 2014. Cette journée fut enrichissante à tous égards et les jeunes organisateurs ont été agréablement surpris par le nombre de participants.

L'après-midi était dédié aux enfants ; les jeux, les séances de maquillage et le goûter ont rencontré un réel succès auprès des petits monstres. Bravo à Jade, Noah et Mia pour leurs magnifiques déguisements qui leur ont permis de remporter les premiers prix du concours de costumes !

La soirée fut également un beau moment : **la JAH a réussi sa première manifestation...** Elle nous promet un souffle nouveau sur la Commune... Restez à l'écoute !!■

Avis aux musiciens, suite...

L'ensemble musical formé en septembre répète **tous les mercredis à l'Espace Marceau**. Pour compléter idéalement sa formation, il recherche **d'autres musiciens** (trompettiste, baryton, saxo ténor et alto, guitare solo, batteur, clavier...).

N'hésitez pas à prendre contact au **07 61 70 97 44** ■

Le Cercle Saint-Laurent recrute...

Le Rallye-Trompes Saint-Laurent de Holtzheim a été créé en 1965 et est composé actuellement de 7 sonneurs.

Dans le cadre de ses prestations, le groupe intervient lors de manifestations culturelles, tableaux de chasse, messes de mariage, anniversaires, concerts, réceptions, etc...

Le répertoire musical est composé de fanfares de circonstances, de fanfares d'animaux et de morceaux agrémentés musicalement en fantaisie.

La trompe est un instrument à son naturel qui ne se joue pas mais qui se sonne, d'où l'appellation de sonneurs de trompe de chasse.

Si vous vous sentez attiré(e) par cet instrument, n'hésitez pas à contacter le président, Joseph Schwartzmann au 03 88 77 86 85 ou par mail : gabrielle.schwartzmann@cegetel.net ■



Holtzheim – classe 1952

En septembre, la classe 52 s'est envolée vers les **Canaries**, pour une semaine de farniente sur **l'île de Tenerife**. Le soleil fut au rendez-vous et les participants ont pu profiter de la plage et de la piscine. Ils ont été subjugués par cette île volcanique et par ses paysages féeriques et ont eu une pensée émue pour Alfred Zilliox et Serge Baumgartner, leurs deux amis qui les ont quittés récemment.

Le projet du **prochain voyage dans deux ans** est déjà en préparation. ■



AAPEI – OPÉRATION Miel de la Solidarité

La **25^e campagne** du Miel de la Solidarité de l'AAPEI prend fin.

Sur la Commune de Holtzheim, l'équipe de bénévoles a atteint son objectif en vendant 762 plus une collecte de dons de 420 €.

Il subsiste toutefois un stock de miel à écouler ; si vous souhaitez faire une petite réserve pour l'hiver ou pour confectionner vos pains d'épices de Noël, contactez Hélène Fleurival au 06 82 76 38 88.

Si l'association a pris la **décision de stopper cette action** débutée en 1990 et qui a permis de participer à 20 projets d'aménagements et d'équipements différents au sein des structures accueillant des jeunes handicapés mentaux, d'autres actions de recherche de fonds sont en projet.

Un grand MERCI à tous, vendeurs et acheteurs pour leur solidarité.

Exposition « Holtzheim durant la guerre de 14/18 »



De la genèse au succès... tout a commencé, il y a plus d'un an, devant le monument aux morts de Holtzheim suite à une idée géniale lancée par Nathalie MEYER : « Et si nous faisions une exposition sur les soldats du village ayant participé à la grande guerre ? ».

Puis, les choses se sont enchaînées rapidement...

Sachant **Bernadette Roth passionnée de généalogie**, l'équipe de la médiathèque l'a contactée et comme à son habitude, elle s'est plongée avec passion dans ce projet. Elle a déniché des trésors, un fabuleux travail d'équipe a commencé, Nathalie et Bernadette passaient leurs journées à éplucher les correspondances, classer les photos, Germaine Ott à traduire les cartes... **un vrai travail de titan !**

Pour enrichir la collection privée de Bernadette, une demande de documents a été relayée par la Gazette et les Familles SCHALCK, BREITENBRUCHER et EHRET se sont manifestées et ont confié leurs souvenirs de manière à compléter cette exposition.

Plus d'une **cinquantaine de photos de dix familles d'Holtzheim** avec

les correspondances étaient prêtes à être imprimées. Ce projet qui, au départ, devait être une petite exposition pour expliquer aux enfants des écoles la « Grande Guerre », commençait à prendre des proportions bien plus importantes.

Il a fallu ensuite transposer tous ces éléments en une belle exposition ce qui a nécessité de nombreuses heures à classer, numéroter, coller ; un travail fastidieux mais le résultat en valait la peine.

Puis un constat : il manquait la « parole » à cette exposition... une vidéo s'imposait ! Les enfants de la classe de M. SCHELCHER ont préparé des questions et sont venus jouer les petits reporters à la médiathèque et interviewer Germaine OTT et Lucien HEITZ qui ont bien voulu se prêter au jeu.

Puis ce fût l'inauguration, **un très beau moment chargé d'émotion** ; que d'évocations et de souvenirs partagés... les Poilus de Holtzheim étaient bien présents dans le cœur de tous ce jour-là et le centenaire était prêt à être fêté dignement pour et avec eux.

La même émotion était palpable le 11 novembre 2014 à la Salle de la Bruche où l'exposition avait été déplacée pour l'occasion.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis sans compter pour offrir à tous cette très belle exposition.■



Marché de Noël

Vous avez été nombreux à nous dire combien vous avez apprécié la nouvelle formule proposée : un marché de Noël, un bon repas, des spectacles variés et un bel esprit de convivialité.

Ainsi, près d'une **quinzaine de chalets**, situés entre le parvis de la médiathèque et le foyer St-Laurent, ont hébergé diverses associations partenaires proposant des décorations, boissons, goûters, le plus fréquemment au profit d'actions humanitaires.

Un repas convivial a été proposé à près de **200 convives et servi par l'association SEH**. Les 2051€ de bénéfice seront intégralement reversés aux œuvres de Sœur Lucie, Holtzheimoise, en charge d'un orphelinat à Brazzaville.

Les deux chorales, des conteurs et l'école de musique ont animé cette après-midi de fête. Celle-ci avait bien pour finalité le partage et la générosité et c'est ainsi qu'elle a été vécue tant par les organisateurs que par **les nombreux visiteurs**.■



BLOC-NOTES

DÉCHETTERIE MOBILE

Parking salle de la Bruche :

- lundi 12 janvier – 11h à 19h
- mercredi 11 février – 11h à 19h

Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : mairie@holtzheim.fr

et à vous inscrire à notre newsletter sur le site www.holtzheim.fr

Les actualités et photos sur FaceBook : www.facebook.com/holtzheim

Les manifestations dans les DNA : www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim

Calendrier des MANIFESTATIONS

Décembre	samedi 20 - 12h	Repas de Noël Ehpad Abrapa	Ehpad « Les 3 Fleurs »	Maison de retraite
	mardi 31 - 20h	Soirée du réveillon	Vogesla	Salle de la Bruche
Janvier	sam 3 / dim 4	Tournoi en salle football	ASH	Salle de la Bruche
	vendredi 9 - 20h	Vœux du Maire	Commune	Salle de la Bruche
	samedi 10 - 20h	Holtzheim vs Longwy Rehon	Vogesla Basket	Salle de la Bruche
	dimanche 11 - 12h	Fête des Aînés	CCAS - Commune	Salle de la Bruche
	samedi 17 - 20h	Concert Pierre Schott	Commune	Auditorium Espace Marceau
	vendredi 30 - 20h30	Cabaret Show (plateau d'artistes)	Ziprod	Auditorium Espace Marceau
	samedi 31 - 20h30	Holtzheim vs Gries Oberhoffen	Vogesla Basket	Salle de la Bruche
Février	vendredi 6 - 20h	Concert acoustique Pop Folk Rock ENELOS et Mathilde Quartucci	Commune	Auditorium Espace Marceau
	samedi 7	Loto	Vogesla	Salle de la Bruche
	vendredi 13 - 20h30	En attendant Julio (humour)	Ziprod	Auditorium Espace Marceau
	samedi 14 - 20h	Soirée bal populaire	ASH	Salle de la Bruche

ÉVÉNEMENTS à venir



Venez nombreux à la soirée des vœux de l'équipe municipale qui se tiendra le 9 janvier 2015 à 20h à la salle de la Bruche !

- Rétrospective et nouveaux projets
- Remises des prix pour les maisons fleuries
- Divertissements (surprise)
- Vin chaud et galettes.



La Fête des Aînés sera organisée **le dimanche 11 janvier à partir de 11h30** à la salle de la Bruche : **un repas convivial et des animations musicales et dansantes seront proposés à nos seniors.**

ANIMATIONS de la médiathèque

Janvier 2015 :

mercredi 7 - 10h30

Les histoires de Mariette. De 1 à 4 ans. Durée 20mn

mercredi 14 - 15h

Lecture bilingue franco/allemand : « C'est moi le plus beau »

mercredi 21 - 11h30

Lectures pour nos grands lecteurs, venez découvrir une sélection de livres en réseau autour des incorruptibles « Une bouteille à la mer ».

mercredi 21 - 15h

Spectacle de marionnettes bilingue franco/alsacien : 's kleine Bibbele will àn's Meer

La petite poule qui voulait voir la mer. Dès 4 ans. Durée 45 mn

vendredi 23 - 18h

Présentation et échanges autour de nos coups de cœur, lecture d'extraits de romans. Public : adultes

mercredi 28 - 10h30

Raconte tapis : le crapaud perché pour les bébés lecteurs

Février 2015 :

mercredi 4 - 11h30

Lecture pour nos grands lecteurs - kamishibai : « l'étoffe du roi » A partir de 8 ans

mercredi 11 - 10h30

Coups de cœur multimédia, présentation et échanges autour des DVD. Public : adultes

mercredi 18 - 10h30

Contes et histoires pour nos petits lecteurs

une fois par mois : lecture à la maison de retraite, renseignez-vous à la médiathèque.

tous les mercredis à 15h : initiation aux échecs

La médiathèque sera fermée du 22 décembre au 3 janvier 2015 inclus